



Hastière-par-Delà. Une installation de débarquement et d'embarquement sur la berge mosane

Cécile Ansieau, Archéologue, SPW-DGO4r

L'abbé Albert Pirotte, alors curé paroissial, met au jour en 1984, les premiers indices d'un aménagement en bordure du fleuve sous la forme d'une surface et d'un chemin empierrés, sur le site d'Hastière-par-delà¹, à proximité de l'église abbatiale². Cet ensemble de structures est identifié comme « quai médiéval » par l'inventeur qui met en évidence la même année, *une route en pierre traversant la Meuse face à l'église romane*³.

Cette identification attire tout particulièrement l'attention du CRAF⁴ qui y entreprend des sondages subaquatiques en 1997. Ils sont suivis, durant l'automne 1998 d'une campagne de fouilles préalables à la réalisation de travaux de réfection de berges dans le cadre de l'opération Meusasec⁵. A l'époque, l'objectif majeur de la fouille visait le dégagement et l'étude des structures du « quai médiéval » afin d'en définir la fonction réelle et de tenter d'en déterminer la datation. Elle a également permis d'évaluer l'état de conservation des installations recouvertes partiellement par les aménagements du XIX^e siècle. En effet, pour rendre la navigation plus aisée, le fleuve a subi à cette époque, d'importants travaux de canalisation de manière à rehausser le niveau de l'eau tel que nous le connaissons aujourd'hui, en outre, le perré*, revêtement des berges en pierres taillées, a été construit vers 1876. Les structures dégagées se trouvent actuellement sous le niveau de l'eau et sous des aménagements bétonnés et récents dictés par la réfection du perré*.

L'abbatiale d'Hastière dans l'histoire

Alors que le point sur l'histoire de l'abbaye d'Hastière avait été réalisé par Alain Dierkens en 1984⁶, des recherches récentes apportent un éclairage nouveau amenant l'historien à de nouvelles perspectives et suppositions quant aux origines de celle-ci.

En effet, l'étude des sarcophages mérovingiens qui ont été découverts⁷ dans l'édifice, ainsi que l'examen minutieux et complet des documents relatifs aux fouilles du XIX^e siècle menées dans le cadre de la restauration de l'édifice religieux⁸ conduisent à une révision des hypothèses de fondation du lieu de culte qu'il serait opportun de confronter à l'issue des résultats de fouilles archéologiques tant à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Pierre que par des sondages dans l'abbatiale elle-même.

Ainsi, selon le nouveau regard porté sur l'abbatiale par Alain Dierkens, la concentration de sarcophages mérovingiens à cet endroit précis associée aux éléments mis au jour lors des fouilles semble indiquer l'existence d'une église en bois contemporaine et liée à des circonstances politiques et/ou économiques⁹. Cette nouvelle interprétation entraîne des changements dans l'origine des églises et communautés qui se sont implantées à Hastière. Dans l'attente de recherches plus poussées qui permettraient de confirmer cette hypothèse, nous suggérons de retenir le schéma proposé en 1984 par l'historien afin de donner un cadre qui n'entre pas en contradiction avec la présence des vestiges mis au jour et appartenant à une époque postérieure.

1 Province de Namur, arr. de Dinant, commune d'Hastière au Moyen Age, appartenant au diocèse de Liège.

2 L'église abbatiale est classée depuis le 14/04/1972.

3 PIROTTE, 1985, p. 85.

4 Centre de Recherches Archéologiques Fluviales.

5 Ce programme de prospection pédestre et subaquatique mené à l'initiative du CRAF en collaboration avec le Service Public de Wallonie – DGO4, a pour objectif le recensement des vestiges visibles tant sur les berges que dans le lit du fleuve de même que l'observation de l'état de conservation de ceux-ci.

6 DIERKENS, 1984, p. 7-31 ; DIERKENS, 1985, p. 149-161

7 FINOULST, thèse inédite.

8 LAYEUX, 2009, p. 9-58.

9 DIERKENS, 2012, p. 399.

La seconde église d'Hastière¹⁰ est fondée aux environs de 900 par le Comte Wigéric. Deux sources écrites nous donnent des informations quant à l'histoire de l'abbaye : en 945, Adalbéron I^{er}, évêque de Metz, héritier de Wigéric fait don de l'abbaye à Sainte-Glossinde de Metz, par ce fait, Hastière en devient le prieuré. En 969, par ordre d'Otton, l'abbaye d'Hastière est unie à celle de Waulsort formant une abbaye double régie par un même abbé d'autant plus qu'entre-temps Waulsort, était devenue propriété de l'archevêché de Metz. Les deux abbayes seront longtemps en conflit ; Hastière désire garder son statut d'abbaye alors que Waulsort préférerait garder Hastière comme prieuré sous sa dépendance. A cette église construite à la fin du IX^e siècle ou au X^e siècle succède l'église romane plus grande datée des années 1033-1035.

L'abbaye, quel que soit son titre, reste occupée jusqu'à la révolution française. Galliot la décrit à l'époque comme un prieuré ou plutôt un hospice pour les vieux religieux de l'abbaye de Waulsort¹¹... Elle sera détruite durant cette période troublée. Après l'épisode de 1789, l'église abbatiale alors en ruine continuera à se dégrader durant presque une centaine d'années et fera l'objet d'une campagne de restauration à partir de 1885, seulement.

L'implantation d'un monastère au carrefour du fleuve et d'une traversée de celui-ci laisse bien entendu entrevoir la relation directe avec le cours d'eau. Bien qu'aucune mention signalant des aménagements le long de la Meuse et dépendants de l'abbaye, n'apparaisse dans la documentation dépouillée jusqu'à présent, on peut toutefois supposer qu'une petite installation fluviale a dû s'y établir.

Les recherches archéologiques.

Des fouilles ont été menées dans l'édifice à la demande de la fabrique d'église en 1885 et trois ans plus tard par la Société Archéologique de Namur dans le cadre de la restauration de celui-ci¹². La publication succincte des résultats par les auteurs de ces dégagements ne reflètent semble-t-il pas la réalité ; le réexamen récent de ces documents apporte une vision nouvelle des vestiges.

Les fouilles ont permis de déterminer l'origine gallo-romaine du site réoccupé par une nécropole mérovingienne ainsi qu'en atteste la présence des nombreux sarcophages. Elles ont également mis en évidence les plans des églises plus anciennes dont des traces de pieux trahissent la construction probable d'un édifice en bois¹³, ensuite une construction mononef avec un chœur rectangulaire¹⁴. L'édifice suivant se présente sous la forme d'une nef à cinq travées et deux collatéraux, caractérisé par une tour axiale, un transept bas et un chœur contemporain de la crypte.

Localisés hors du complexe abbatial, les découvertes de l'abbé Pirotte consistent en une surface empierrée légèrement en pente en direction de la Meuse, ainsi qu'un mur épais parallèle à la berge situé juste sous le niveau de l'eau. Des aménagements ont été opérés par les ouvriers du Syndicat d'Initiative d'Hastière afin de mettre le site en valeur vers la fin des années 1990¹⁵.

En 1997, le CRAF explore les lieux par deux sondages subaquatiques¹⁶. La visibilité et la température de l'eau rendent le travail long et difficile. D'une intervention à l'autre, l'eau ramène des sédiments dans les tranchées de sondage et de ce fait, la base du mur n'a pu être atteinte¹⁷. Un abondant matériel archéologique des XIX^e et XX^e siècles est récolté toutefois, il est hors contexte et mélangé à des déchets de briques et de carrelages et n'apporte aucune données fiables.

¹⁰ Si l'on considère maintenant l'existence de l'église mérovingienne.

¹¹ GALLIOT, 1798, t. IV, p. 183.

¹² Dom G. VAN CALOEN, 1886, p. 1-22. ; DENS, 1923, p. 46-47 ; DIERKENS, 1984, p. 7-31.

¹³ DIERKENS, 2012, p. 318.

¹⁴ Ou à chevet plat.

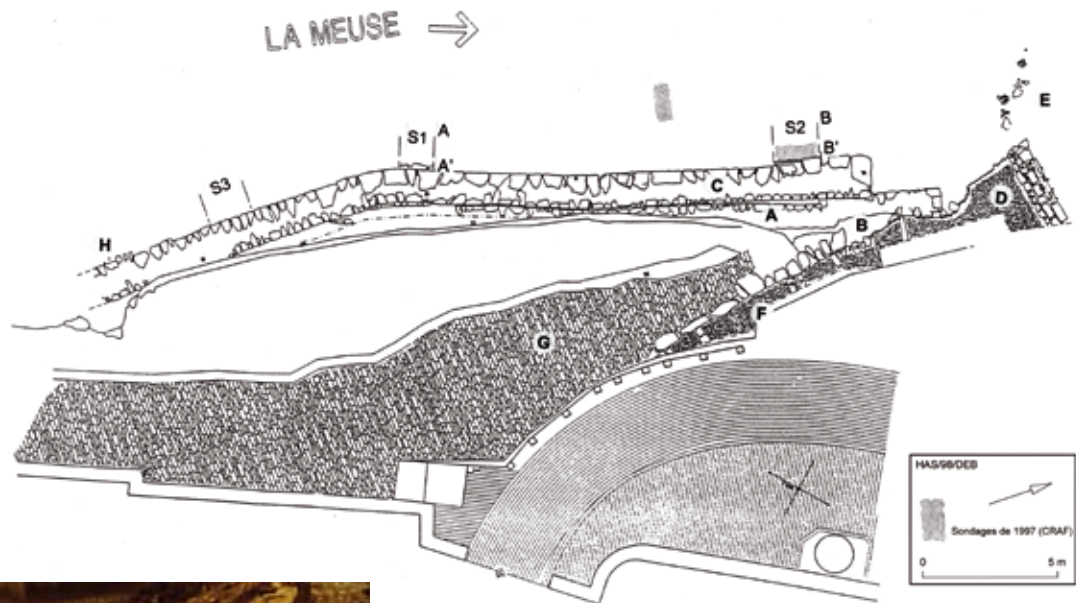
¹⁵ Information orale des ouvriers eux-mêmes.

¹⁶ BERLIER et JASINSKI, 1998, p. 181-182.

¹⁷ Renseignements : Centre de Recherches Archéologiques Fluviales.

L'opportunité fournie par l'abaissement du niveau de l'eau dans le cadre des opérations de réfection de berges et d'entretien des ouvrages d'art sur le fleuve a été saisie cette année-là, pour mener une campagne de fouille d'envergure sur les vestiges aujourd'hui immergés en permanence. La fouille a été menée de manière extensive : les structures ont été systématiquement dégagées soit manuellement lorsqu'elles étaient recouvertes de peu de sédiments, soit à l'aide d'une mini pelle mécanique pour les structures plus profondément enfouies ; des coupes ont été pratiquées dans ou au pied de celles-ci. Hors des objectifs de la fouille, la surface empierrée visible au-dessus du niveau de l'eau et aisément accessible n'a pas fait partie de l'intervention.

Plan des structures mises au jour (Cl. Dupont - Ch. Urbain © SPW-DGO4)



Vue générale du plan incliné depuis le bas (C. Ansieau © SPW-DGO4)

Une excellente coordination avec le MET (aujourd'hui SPW-DGO2) ainsi qu'avec l'entreprise de terrassements a permis un dégagement plus complet de la base de mise à l'eau. Cependant, le passage de la puissante machine a entraîné des bouleversements importants et irréversibles dans cette partie du lit de la Meuse. Au terme de la campagne, le site a été remis en état, en ce qui concerne la protection des murs au niveau actuel de l'eau et la rampe d'accès¹⁸.

Description des structures

La description des structures suit une logique de chronologie relative, les deux premiers aménagements décrits (A-B) étant situés sous les installations qui les recouvrent partiellement ou totalement (C-D).

Installé parallèlement au fleuve, le mur (A) est parementé de petits moellons équarris sur la face externe et à son extrémité nord ; son blocage est lié au mortier rose. Dégagé sur une longueur totale de 22,75 m, il présente une largeur moyenne de 0,90 m sauf vers l'extrémité où il s'élargit pour atteindre 1,10 m. Un parement interne formé de petits moellons est visible sur la portion amont de cette fondation alors qu'à la jonction avec la surface empierrée (B) à laquelle il est associé,

¹⁸ Tandis que la piste réalisée pour le passage de la machine en vue de la réfection du perré plus en aval, n'a pas été réaménagée.

cette mise en œuvre n'est pas observée. Le tronçon dégagé est toutefois fort limité du fait de la présence d'un mur de soutènement datant des années 1980 retenant les remblais sur une hauteur de plus d'un mètre, empêchant toute confirmation par la réalisation de coupes.

Il semble qu'à l'origine, le mur de berge (A) formait un angle bien marqué en direction du sud, en suivant l'orientation de celle-ci. Cette partie aurait été remaniée au moment de la construction postérieure. L'empierrement (B), légèrement en pente, et juxtaposé à l'est de ce mur n'a été découvert que sur une petite surface, en effet, il est recouvert par le chemin d'accès pavé (D) et sous le béton récent qui retient la plate-forme empierrée. Les pierres non taillées qui le constituent sont liées au mortier gris¹⁹.

Le second mur parallèle à la berge (C) était en partie visible sous le niveau de l'eau. Il a été dégagé sur une longueur de 27,10 m et sa largeur atteint 1,30 m. Une portion supplémentaire a été dégagée en amont, au-delà des roseaux. A cet endroit, il est partiellement surmonté par le perré de la fin du XIXe siècle. Deux appareils différents forment cette fondation. Au nord, sur une longueur de 18,60 m environ, elle est parementée de très gros moellons équarris côté Meuse et d'autres, plus petits sur la face interne. Par contre, là où elle chevauche le mur précédent (A), on observe des moellons allongés et un blocage composé de petites pierres irrégulières liées au mortier beige/jaune dans lequel on constate des traces de mortier rose. Ce mur forme un angle moins important que son prédécesseur et disparaît en partie sous le mur de soutènement récent ensuite sous la végétation abondante, plus en amont.

Trois coupes ont été réalisées perpendiculairement à cet imposant mur ; l'une (S2) à l'emplacement d'une tranchée réalisée par le CRAF en 1997 et les deux autres, plus en amont (S1 et S3). La stratigraphie montre bien la succession des couches de remblais déposés sur l'ancien lit de la Meuse composé de galets mélangés à un sédiment brun/jaune ou plus noir selon les endroits. Le mur (C) est conservé sur une (S1) ou deux assises (S2) de gros blocs reposant sur un ressaut composé de blocs plus petits alors que dans le troisième sondage (S3), il est constitué de trois assises de moellons et pas de ressaut. A cet endroit, le mur plus récent, chevauche le mur précédent qui lui sert de fondation.



Détail des marches vers l'abbaye sous les aménagements actuels (C. Ansieau © SPW-DGO4)

La rampe d'accès (D) est composée de rangées de pavés irréguliers sur une longueur de 5,50 m environ. Cet aménagement est terminé dans le bas de la pente par une poutre en bois de 1,80 m de long et de 0,24 x 0,20 m de côté. Il s'agit très certainement de la récupération d'une poutre de charpente ainsi que l'atteste la présence de mortaise et de trous de clous. Elle est maintenue à l'avant par quatre pieux de section différente et dont aucun n'a été prélevé afin de ne pas déstabiliser l'aménagement²⁰. Cette poutre est bordée de part et d'autre par deux grosses pierres, à l'est et à l'ouest.

Deux rangées de pierres de gros calibre séparent la poutre du petit appareil. La bordure ouest de la rampe d'accès a été démantelée probablement par des crues et ses limites exactes ont disparu. Le côté oriental de la rampe est lui aussi inaccessible puisqu'il se trouve sous le perré de 1876. La largeur maximale atteinte pour cet aménagement est de 3,30 m à la base.

19 Un sondage, de près d'1m², a été pratiqué sous la dernière marche avant la rampe d'accès à l'eau pour vérifier que cet aménagement s'y trouve toujours. Il a été effectivement repéré à cet endroit mais a été aussitôt remis en état après relevés et photographies. Les pierres posées de chant ont été remises dans leur état initial pour re-solidariser le chemin.

20 De même, aucune coupe n'a été réalisée sur la poutre vu son mauvais état (fendue plusieurs fois sur la longueur) et du fait qu'il s'agissait d'une poutre de récupération.

La coupe des remblais situés au-dessus de la rampe d'accès, montre qu'un premier dépôt alluvionnaire vert foncé a recouvert la base du plan incliné, il s'agit probablement de la vase du fond de Meuse. La partie supérieure de la rampe d'accès de même que les deux premières marches sont recouvertes par une couche uniforme et d'épaisseur constante d'argile d'origine alluvionnaire également. Ce dépôt provient des crues de la Meuse et est apporté depuis l'affluent, le Feron, situé sur l'autre rive, en vis à vis des structures. Ces sédiments étaient vierges de tout matériel archéologique.

Le dégagement de la base de la rampe d'accès qui semblait aménagée dans le prolongement de la poutre en bois a permis l'observation d'un dépôt d'une épaisseur variable (jusqu'à 0,35 m) reposant sur le sédiment jaune/brun de la Meuse. Il est essentiellement composé de pierres mélangées à une terre brun/noir contenant du matériel archéologique. La dernière couche de remblais composée de pierres de briques, mélangées à une terre gris/noir et contenant du matériel archéologique est à mettre en relation avec le nivellement de la fin du XIX^e siècle et sert d'assise au le perré de 1876, en pierres de taille de grandes dimensions.

Un ensemble de cinq piquets (E) presque alignés a été découvert en oblique par rapport à la base de la rampe d'accès²¹. Ils étaient enfoncés d'une trentaine de centimètres dans le lit du fleuve, dont le sédiment est brun/jaune à cet endroit²². Un sixième pieu a été retrouvé hors de son contexte au nord de l'alignement. Peut-être s'agit-il des vestiges d'une seconde rangée ?

La partie supérieure de la rampe d'accès prend la forme d'un chemin à degrés (F) menant à l'entrée dans le mur de clôture de l'abbaye. Six marches de profondeur variable retenues soit par de grosses pierres posées de chant soit par un long bloc (première marche). Le départ de la septième marche est visible sous le mur de soutènement récent. Les marches sont composées de pierres de petit calibre bien agencées mais liées à sec. La longueur de ces marches n'a pu être déterminée puisqu'elles sont surmontées par le perré de la fin du XIX^e siècle et par les aménagements contemporains.

Vue partielle des murs
A et C (C. Ansieau ©
SPW-DGO4)



21 Leur longueur variant de 0,30 m et 0,45 m. Leur section est soit ovale, soit circulaire tandis que le diamètre près de la pointe varie entre 0,07 et 0,09 m.

22 Tous ces pieux ont été prélevés en vue d'une analyse dendrochronologique, qui s'est révélée négative, les piquets ne comportant pas suffisamment de cernes pour en permettre l'étude. 23 Faute de temps durant cette opération et puisqu'elle reste de toute façon accessible à tout moment.

Située au-dessus du niveau actuel de l'eau, la plateforme empierrée presque horizontale (G) est fortement endommagée et plus particulièrement dans ses limites ouest et nord. Celles-ci ont été plus ou moins consolidées par l'apport de béton récent. Aucune coupe de cette structure n'a été réalisée²³. Une profonde dépression due à l'évacuation des remblais par les crues de la Meuse sépare la bordure actuelle de la plate-forme et le mur de soutènement récent.

La jonction entre cette surface empierrée et le chemin à degrés descendant vers la rampe d'accès à l'eau est composée de très grosses dalles plates posées de chant et formant un appareil soigné. On distingue une légère pente vers le nord mais celle-ci ne semble pas se prolonger jusqu'à l'ancien niveau de l'eau et résulte probablement de la destruction partielle de l'empierrement. Les extrémités ouest et nord de cet aménagement ayant disparu.

La dénivellation, entre la surface empierrée et le bas de la rampe d'accès, atteint presque 3 mètres. La rampe d'accès présente une pente de 15°, le dénivelé depuis la dernière marche jusqu'au bas de la poutre est de 1,15 m.

Les pieux alignés se situent une cinquantaine de centimètres plus bas que la poutre en bois qui termine la rampe d'accès et sont plantés dans l'ancien lit du fleuve.

Plusieurs anneaux en fer sont scellés à des niveaux différents de la mise à l'eau et de l'escalier. Enfin, trois poteaux (H) ont été dégagés à l'extrémité amont du mur de berge. Ils étaient enfoncés au niveau de la fondation de celui-ci, dans les remblais récents. Situés juste sous le niveau actuel de l'eau mais bien au-dessus du niveau ancien du fleuve, ils ne présentaient pas d'alignement ou de forme particulière ; jugés comme trop récents, ils n'ont pas été prélevés.

Les remblais évacués pour permettre la mise au jour de toutes ces structures étaient riches en matériel archéologique contemporain essentiellement. La céramique et du verre des XIX^e et XX^e siècles étaient particulièrement abondants. Toutefois, ce matériel a été jeté dans l'eau et rien n'a été trouvé en contexte archéologique. Tout au plus, dans le sondage S1, de la céramique plus ancienne a-t-elle été retrouvée dans le remblai inférieur. Des kilos de clous et de ferraille ont été retirés tout au long du dégagement. Probablement s'agit-il des témoins de l'activité artisanale ponctuelle sur le site ? En effet, la tour de l'église aurait abrité une clouterie avant sa restauration.

Dès le début de la fouille, de grandes « dalles plates » ont été retrouvées dans le prolongement aval du mur mais au cours du dégagement, force a été de constater qu'elles ne sont pas liées à l'aménagement mais plutôt apportées par les crues ou par le réaménagement récent du site.

Les sondages en aval du site

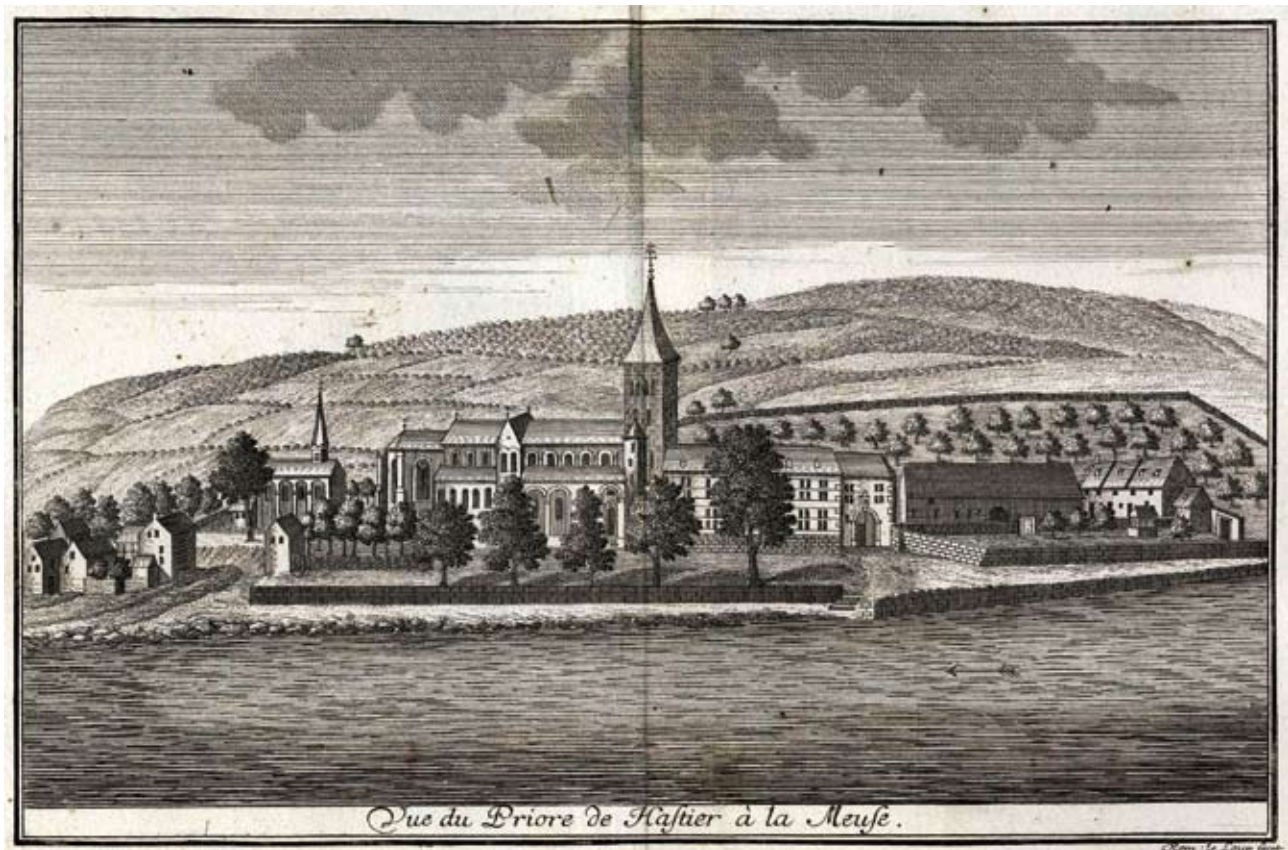
Des travaux de réfection de la berge en aval de notre site, ont nécessité le démontage du perré, l'occasion a été offerte d'observer la moitié basse du talus situé en avant de l'église abbatiale. Des indices liés aux occupations anciennes du site ou à la traversée étaient susceptibles d'être mis au jour à cet endroit. Toutefois, les trois coupes redressées n'ont livré que la position de l'ancienne berge. Les sédiments de la Meuse composés de galets brun/jaune ont été dégagés sur une hauteur de 1,10 m. Au-dessus de ceux-ci, on observe des remblais de terre végétale. La réfection n'atteignait pas, semble-t-il, les niveaux archéologiques.

Interprétation et datation

L'examen des structures archéologiques mises au jour montre que les vestiges de la petite installation sont indéniablement liés à une activité fluviale. La fouille a révélé leur bon état de conservation bien qu'ils soient partiellement recouverts par le perré de la fin du XIX^e siècle.

²³ Faute de temps durant cette opération et puisqu'elle reste de toute façon accessible à tout moment.

La rampe d'accès, progressivement envasée, a été définitivement enfouie à cette époque et n'avait jamais été dégagée ultérieurement. Le mur en partie visible sous le niveau actuel de l'eau n'est plus conservé que sur trois assises. Aucun indice sur le terrain ne nous permet d'évaluer la hauteur d'origine, toutefois, la gravure de Remacle Leloup, représentant l'« ancien prieuré » dans son ouvrage *Les Délices du Pais de Liège* publiée vers 1740 donne une idée assez proche de la réalité. Il devait probablement terminer voire même dépasser légèrement la surface empierrée située entre le mur de clôture de l'abbaye et lui-même et, de la sorte, retenir les eaux du fleuve lors de crues²⁴.



Détail de la base de la rampe d'accès (C. Ansieau © SPW-DGO4)

Si aucun indice matériel ne nous permet de dater les structures dégagées²⁵, nous pouvons toutefois supposer que cette installation fluviale a perduré jusqu'à la fin de l'occupation de l'abbaye soit sa destruction au moment de la Révolution française, comme en témoigne la gravure citée plus haut. La carte de Ferraris, un peu plus tardive dans le siècle, montre un long mur parallèle à la berge ; ce « détail » n'est cependant pas représenté sur d'autres cartes contemporaines. Celles-ci, essentiellement destinées à renseigner sur les limites, les routes et les chemins ne s'attardent pas aux éléments d'aménagement de berge.

Si les principales structures dégagées datent du dernier état d'utilisation de l'installation fluviale, des structures similaires antérieures ont été formellement reconnues. On observe d'ailleurs une réutilisation d'une portion de mur plus ancien dans la partie sud par les constructeurs du mur de la dernière phase. Cette succession de phases indique clairement une activité fluviale sur une certaine durée et en rapport étroit avec l'abbaye d'Hastière tel qu'en témoigne le chemin à degrés qui mène vers une entrée aménagée dans le mur de clôture du complexe abbatial.

²⁴ Le niveau moyen de la Meuse était, en effet, beaucoup plus bas jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

²⁵ Les analyses dendrochronologiques sur les pieux n'ont livré aucune datation, les échantillons présentent trop peu de cernes.

La présence de cette installation fluviale en relation directe avec l'abbaye conduit à se poser plusieurs questions : pourquoi a-t-on aménagé une installation d'une telle ampleur sur la rive droite du fleuve et à quand celle-ci remonte-t-elle ? En effet, une des caractéristiques des berges mosanes est leur pente douce qui permet la pratique de l'échouage de bateaux à fond plat. Dans ce cas, les aménagements nécessaires pour l'accostage des embarcations se limitent à quelques pieux destinés à les retenir²⁶, quelle que soit la hauteur des eaux. Or, la fouille de la rive droite d'Hastière a révélé des structures relativement imposantes au regard de ce qui est connu sur les berges de la Meuse à l'exception des contextes urbains. Ces lieux d'accostage sont connus sous le vocable « applé* », également employé pour désigner les débarcadères²⁷. Principalement installés dans les villes, ceux-ci revêtent une double fonction : amener et écouler les marchandises, d'une part et le contrôle du marché des vivres et de certaines matières premières d'autre part²⁸.

Le long de la Meuse, la construction de quais maçonnés et de chaussées pavées où s'étagent des gradins semblent apparaître dans la seconde moitié du XVI^e siècle en milieu urbain²⁹. Force est de constater que même si les rives du fleuve se prêtaient à la pratique de l'échouage à Hastière, les vestiges mis au jour présentent un ensemble complet formé par une rampe d'accès à l'eau poursuivie d'un escalier et complétée d'un espace ouvert, de près de 160m², reliant la berge aménagée et le mur de clôture de l'abbaye. Ces constatations nous amènent à envisager un usage de débarcadère empierré d'une relative importance ainsi que la fonction de quai de chargement ou de déchargement de marchandises à partir des Temps modernes. Bien qu'il ne soit pas fait mention de l'abbaye précisément, un droit de winage perçu à Hastière déjà au début du xive siècle, voire plus tôt, est mentionné dans au moins, un manuscrit ancien conservé aux AEN³⁰. Or, une telle opération nécessite l'arrêt des bateaux à un endroit précis pour le contrôle de la cargaison³¹.

Il serait très intéressant d'exploiter les archives afin de déterminer si l'abbaye possédait une prérogative en matière de péage dès le haut Moyen Age ; en effet, à en croire J. Rossiaud³², les monastères riverains de fleuve, en France notamment, possédaient le pouvoir de contrôle sur celui-ci avant que ce dernier ne passe aux grands vassaux à partir du xiie siècle. De même, Alain Dierkens suggère des raisons économiques pour l'installation alto-médiévale sur place³³. Les sarcophages mérovingiens, eux-mêmes, découverts lors des investigations du XIX^e siècle sont plus que probablement arrivés par la voie fluviale³⁴. La présence d'un « applé* » dès le haut Moyen Age à Hastière, à proximité de l'église, peut, semble-t-il, être envisagée et les recherches menées dans ce sens.

Une autre question peut se poser en rapport avec l'importance donnée à la route qui traverse la Meuse à cet endroit et depuis quelle période ? En effet, l'usage de la route reliant Luxembourg à Namur passe par Hastière afin d'éviter les territoires de la Principauté de Liège est bien attesté au XVIII^e siècle³⁵ ; les voitures et passants se rendent d'une rive à l'autre sur un bac. Bien que l'abbaye soit en ruine à cette époque, la route constituait peut-être elle aussi, une source de revenus par le biais d'un droit de passage ? Celle-ci n'est pas systématiquement représentée sur les cartes consultées et une recherche spécifique au franchissement de cette voie de communication apporterait probablement des éléments intéressants sur sa création. La traversée de la Meuse à cet endroit précis a-t-il conditionné l'installation humaine sur les berges dès l'Antiquité ?

26 SUTTOR, 2006, p. 202 et 204.

27 SUTTOR, 1998, p. 96.

28 SUTTOR, 1998, p. 96 ; SUTTOR, 2006, p. 197.

29 SUTTOR, 1998, p. 98 ; SUTTOR, 2006, p. 203-204.

30 BROUWERS, 1914, p. 119-122 ; SUTTOR, 1997, p. 242.

31 SUTTOR, 2006, p. 274.

32 ROSSIAUD, 2004, p. 12-13.

33 DIERKENS, 2012, p. 399.

34 FINOULST, 2008, p. 21-22.

35 WATELET, 1998, p. 151-153.

Une analyse des archives historiques et économiques de l'abbaye ainsi que d'éventuels plans anciens permettrait sans aucun doute de mieux documenter l'histoire de l'abbaye ainsi que de proposer une datation plus précise pour les phases de construction avérées pour les structures archéologiques mises au jour.

En conclusion, la dénomination de « quai médiéval » convient partiellement au site. La fonction de quai, débarcadère et d'installation fluviale est sans conteste avérée vu la taille et l'organisation des vestiges, cependant, l'attribution chronologique des vestiges fouillés pour la période médiévale ne peut être actuellement retenue, par manque d'éléments historiques pertinents.